

MUR D'ESCALADE EXTÉRIEUR DÈS 3 ANS Référence : 05968



RESUME

Découvrez nos murs d'escalade extérieurs.

Vous avez le choix entre :

- Mur d'escalade 1 face : une seule face du mur a des prises d'escalade
- Mur d'escalade 2 faces : les deux faces du mur ont des prises d'escalade

Deux types de fixation : par scellement et sur platine.

Les points forts :

- Fabrication Européenne
- Accessible à partir de 3 ans

Découvrez l'intégralité de nos [jeux pour grimper en extérieur](#).



DECLINAISONS

Couleur	Fixation	Modèle
Orange	À sceller	Mur d'escalade 1 face
Orange	Sur platine	Mur d'escalade 1 face
Orange	À sceller	Mur d'escalade 2 faces
Orange	Sur platine	Mur d'escalade 2 faces
Vert	À sceller	Mur d'escalade 2 faces
Vert	Sur platine	Mur d'escalade 2 faces
+ par 10		
1 Bloc 4 tiroirs + 1 Bloc porte		
Vert	À sceller	Mur d'escalade 1 face

Vert	Sur platine	Mur d'escalade 1 face
Violet	À sceller	Mur d'escalade 2 faces
Violet	Sur platine	Mur d'escalade 2 faces
Violet	À sceller	Mur d'escalade 1 face
Violet	Sur platine	Mur d'escalade 1 face

DESCRIPTION

Caractéristiques techniques du mur d'escalade :

Normes :

EN 1176

Age d'utilisation :

À partir de 3 ans

Hauteur libre de chute :

0,2 m

Poids :

90 kg

Dimension :

1,51 x 0,10 x 2 m

Espace minimum :

3,10 x 4,50 m

Matériaux :

- Bois lamellé collé
- Planche de carrosserie

Pour les informations relatives au montage du mur d'escalade,

veuillez vous référer au document "montage mur d'escalade" dans la rubrique téléchargement.

TYPES DE SOLS EN FONCTION DE LA HAUTEUR LIBRE DE CHUTE PERMISE

Matériau de la surface	Épaisseur minimale de couche	Hauteur maximale de chute EN 1176*	Hauteur maximale de chute EN 16630**
Béton / pierre Surfaces goudronnées		≤ 0,6 m***	≤ 1 m
Terre naturelle		≤ 1 m	≤ 1,2 m
Pelouse		≤ 1,5 m	≤ 1,5 m
Couverture en écorce Copeaux de bois Sable Gravier	30 cm	≤ 2 m	≤ 2 m
Couverture en écorce Copeaux de bois Sable Gravier	40 cm	≤ 3 m	≤ 3 m

* EN 1176: Norme européenne pour l'équipement des aires de jeux et des surfaces.

** EN 16630: Norme européenne pour les équipements fixes d'entraînement physique installés à l'air libre.

***: Sauf en France, où les jeux installés sur des surfaces ne présentant pas de propriétés d'amortissement d'impact ne sont pas autorisés.

**** HIC: Critères de blessures à la tête (provoquées par les chutes). Calculés conformément à la norme européenne pour les revêtements des surfaces de jeux absorbant les impacts (EN 1177).